



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 306 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

**ATTENDU QUE** certaines personnes malades au Québec ont en leur possession une exemption fédérale pour la consommation de cannabis à des fins médicales;

**ATTENDU QUE** ces personnes ont droit d'avoir accès au cannabis en tout temps, à un prix raisonnable, et sans risque pour leur personne en se la procurant;

**ATTENDU QUE** la Sûreté du Québec a des programmes de lutte contre la criminalité et saisit de grandes quantités de cannabis chaque année;

**ATTENDU QUE** le rapport d'activités de la Sûreté du Québec 2008-2009 mentionne que le projet SharQc, le projet Croisière et le programme Cisaille ont saisi 780 717 plants de marijuana et 434 Kg de marijuana;

**ATTENDU QUE** présentement cette marijuana est éradiquée;

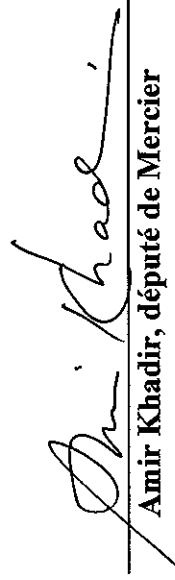
**ATTENDU QUE** la vente de cette marijuana aux personnes ayant une exemption fédérale pourrait être une solution;

**ATTENDU QUE** l'argent recueilli par ces ventes pourrait être réinvesti dans les programmes policiers pour la lutte à la criminalité ou au programme d'aide aux victimes d'actes criminels;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de s'engager à mettre en place rapidement un projet de loi, incluant un programme de contrôle de qualité, afin de donner accès à cette marijuana aux personnes malades ayant une exemption fédérale pour la consommation de marijuana à des fins médicales.

**Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.**

  
Amir Khadir, député de Mercier

30 Sept 2010  
Date